POUR CONTRER LA CRISE DU LOGEMENT
ON A BESOIN DE TOITS

GUIDE DES AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS

Campagne citoyenne pour le droit au logement
carrebleu.org



GUIDE D'ANIMATION

La crise du logement nous concerne toutes et tous et a des impacts sur l'ensemble de la population québécoise. La lutte pour le droit au logement ne touche plus uniquement les organisations qui travaillent directement sur la question du logement. C'est maintenant une lutte collective, transversale à l'ensemble des missions des organismes communautaires. Les impacts de la crise se font sentir dans notre communauté, il faut se mettre en action.

-Pour contrer la crise du logement, on a besoin de TOIts-

Vous êtes invité·es à participer à cette mobilisation pour le droit au logement, à sensibiliser vos membres et partenaires à l'enjeu du logement et à devenir des ambassadrices et ambassadeurs de cette campagne dans votre communauté.

Pour ce faire, cet atelier vous est proposé, d'une quinzaine de minutes, facile à animer, clé en main, à intégrer dans vos activités, par exemple :

- assemblées générales
- rencontres de conseil d'administration ou de comités
- assemblées publiques
- ateliers parents-enfants
- café causerie
- cuisines collectives
- activités mensuelles
- événements communautaires
- rencontres d'espaces de concertation
- etc.

Il n'est pas nécessaire d'organiser une activité spécifique, il est possible de prolonger une activité déjà prévue et y intégrer cet atelier.

GUIDE D'ANIMATION

Comment s'y prendre :

- Lire le présent guide d'animation
- Projeter la présentation Powerpoint dans l'activité choisie
- Découper et distribuer des carrés bleus à vos membres et partenaires

Il est ainsi souhaité que le carré bleu devienne le symbole de cette mobilisation.

Pourquoi le carré bleu?

Il fait référence au documentaire Ma cité évincée qui traite des enjeux des crises du logement et de l'itinérance.

Dans le film, les locataires du Manoir Lafontaine, en lutte contre leur éviction, utilisent des bâches bleues, y inscrivent des messages pour afficher leur mécontentement et revendications, puis les suspendent à leur balcon. La bâche bleue est également utilisée par les personnes en situation d'itinérance pour se couvrir et s'abriter. Ainsi, le carré bleu, découpé dans une bâche, exprime notre solidarité et devient un symbole de la mobilisation pour le droit au logement.

Nous vous proposons de réaliser une activité collective de découpage de carrés bleus. C'est également un bon moment pour ouvrir la conversation sur le droit au logement.

Pour fabriquer le carré bleu, voici le gabarit :

Il s'agit d'un carré de taille de 5 cm X 5 cm. Pour vous faciliter la tâche, nous vous recommandons de découper un carré de cette taille dans un carton et de l'utiliser comme gabarit pour découper la bâche bleue. Des épingles seront également nécessaires.

Tous les documents et les informations sur cette campagne citoyenne sont disponibles au **carrebleu.org**

Pour contrer la crise du logement

ON A BESOIN DE TOITS

QUEL EST LE LIEN ENTRE CETTE CAMPAGNE ET LA **MISSION** DE NOTRE ORGANISME?

Présentez le lien entre la mission de votre organisme et le droit au logement. Vous pouvez lancer la discussion avec les participant·es puis vous référer aux pistes ci-dessous

CAMPAGNE CARRÉS BLEUS

Fiches thématiques

Le logement, un déterminant majeur du bien-être, de la santé et de la transformation sociale. Nous vous présentons un ensemble de fiches thématiques documentant les impacts de la crise du logement au Québec sur les populations vulnérables.

17	10	1
fiches thématiques	thèmes d’analyse	enjeu

17 fiches thématiques · 10 thèmes d’analyse · 1 enjeu central : le logement

Pour contrer la crise du logement on a besoin de toits

L’idée derrière ces fiches

Ce document rassemble les constats de la crise du logement au Québec et leurs effets sur la santé, la mobilité, l’emploi et la sécurité alimentaire.

Le logement, un déterminant du bien-être

L’instabilité résidentielle, l’inabordabilité et le surpeuplement pèsent directement sur la santé physique et mentale.

Des populations exposées de façon inégale

Femmes, jeunes, personnes immigrantes, aînées et personnes en situation de handicap sont les plus touchées.

Un effet qui se transmet

La précarité résidentielle s’aggrave avec la hausse des loyers.

Le logement, levier d’action

Le milieu communautaire, l’économie sociale et la mobilisation collective sont des leviers concrets.

En un mot

Le logement n’est pas seulement un toit : c’est une condition de santé, de mobilité, d’emploi et de dignité.

TABLE DES MATIÈRES

Les fiches, thème par thème

Fiche thématique	
Fiche 1	Transformation sociale
Fiche 2	Populations vulnérables
Fiche 3	Petite enfance et famille
Fiche 4	Femmes
Fiche 5	Personnes immigrantes
Fiche 6	Personnes en situation de handicap
Fiche 7	Personnes aînées
Fiche 8	Environnement
Fiche 9	Itinérance
Fiche 10	Santé globale
Fiche 11	Santé mentale
Fiche 12	Jeunesse
Fiche 13	Employabilité
Fiche 14	Sécurité alimentaire
Fiche 15	Discrimination et stigmatisation
Fiche 16	Économie sociale
Fiche 17	Mobilité et transport

Comment utiliser ces fiches

Chaque fiche reprend un thème : constats chiffrés, enjeux et pistes d'action. Consultez-les dans l'ordre ou directement selon le sujet qui vous concerne.

FICHE THÉMATIQUE 1

Transformation sociale

Pourquoi discuter de cet enjeu ?

Le milieu communautaire fait partie intégrante du filet social québécois au même titre que les services publics et les programmes sociaux. Initié par les gens de la communauté, le mouvement de l'action communautaire autonome constitue l'une des formes de participation citoyenne la plus importante, la mieux organisée et la plus engagée pour la justice sociale au Québec. Le milieu communautaire offre une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec.

Les organismes ont un rôle de transformation sociale

La pratique de l'action communautaire autonome est axée sur la transformation sociale, c'est-à-dire une pratique engagée dans des actions visant l'amélioration du tissu social, des droits et de la qualité de vie.

Critères de l'action communautaire autonome

Parmi les huit critères de l'action communautaire autonome on trouve les deux suivants :

Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme qui favorise la transformation sociale

Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées

La mission du milieu communautaire

Le milieu communautaire a donc pour mission de s'engager dans les luttes sociales, travailler à l'amélioration des conditions de vie des citoyen·nes, se positionner en défense des personnes en situation de vulnérabilité et les soutenir dans une approche globale.

Le logement, levier de transformation sociale

Le logement est le pilier de toute communauté, un besoin essentiel, un droit fondamental et un levier de transformation sociale. Puisqu'il faut toutes et tous se loger, l'ensemble de la population est touchée par la crise actuelle et les défis qui en découlent. Il est primordial de s'engager et de collaborer collectivement dans cette lutte pour le droit au logement.

SOURCES

Réseau québécois de l'action communautaire autonome : https://rq-aca.org/.

FICHE THÉMATIQUE 2

Populations vulnérables

Qui est le plus exposé à la crise ?

Les populations suivantes sont plus exposées aux effets de la crise : les personnes à faible et modeste revenu, les personnes à risque d'itinérance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les femmes victimes de violence conjugale et les familles monoparentales. Ces groupes disposent généralement de moins de ressources financières ou font face à des besoins particuliers qui limitent leurs options sur le marché locatif.

Surpeuplement et violence conjugale

L'étude portée par l'Observatoire québécois des inégalités rapporte que le surpeuplement du logement augmente de 7,8 % le risque de violence entre partenaires intimes. Le manque d'espace et d'intimité constitue une source de stress et de tensions au sein des familles. L'étude souligne aussi que le manque de logements abordables peut empêcher des victimes de quitter une relation violente et ainsi limiter leur possibilité de sortie d'un milieu violent. Certaines populations, notamment les femmes autochtones et les femmes en situation de handicap, sont particulièrement vulnérables.

25 %

des locataires consacrent 30 % ou plus de leurs revenus aux frais de logement comparativement à 10% des propriétaires

8,6 %

des locataires y consacrent 50% ou plus de leur revenu à ces frais

3,7 %

de la population a des besoins impérieux en matière de logement

Taux d'effort et revenu

La crise du logement a une incidence directe sur la qualité de vie des Québécois·es, tout particulièrement les locataires. Selon les données du rescement de 2021, les locataires consacrent une part importante de leur revenu aux frais de logement (loyer, électricité, eau chaude, frais hypothécaires, impôts fonciers, etc.). Ce taux d'effort varie également en fonction du revenu. Au Québec en 2021, alors que le revenu médian de l'ensemble des ménages locataires était de 48 400 $, il était de 23 800 $ chez les ménages locataires ayant un taux d'effort de 30 % et plus, et de 9 900 $ pour les ménages ayant un taux d'effort de 80 % et plus.

Besoins impérieux en matière de logement

Selon les données du recensement, 3,7 % de la population du Québec vivait dans un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement en 2021. Cette proportion est toutefois plus élevée chez les femmes (4,0 %), les personnes âgées de 65 ans et plus (5,4 %), les immigrants (5,4 %), les résidents non permanents (12,7 %), les minorités visibles (5,7 %) et les personnes ne possédant pas de diplôme d'étude secondaire ou un équivalent (7,0 %).

Cumul de vulnérabilités

Certaines personnes qui cumulent plusieurs de ces caractéristiques sociodémographiques sont encore davantage susceptibles d'avoir des besoins impérieux en matière de logement. C'est notamment le cas des femmes qui ont un statut de résidence non permanente n'ayant aucun diplôme (19,4 %) ou des personnes issues des minorités visibles âgées de plus de 65 ans (11,4 %).

19,4 %
des femmes ayant résidence non permanente sans diplôme ont des besoins impérieux en matière de logement.

11,4 %
des personnes issues des minorités visibles de plus de 65 ans ont des besoins impérieux en matière de logement.

Logement et alimentation : une double difficulté

L'Observatoire québécois des inégalités souligne également que le logement et l'alimentation sont les deux plus importantes dépenses des ménages. Lorsque les loyers augmentent, les ménages à faible revenu n'ont d'autres choix que de réduire leur budget alimentaire. Ainsi, le fait d'être locataire expose davantage au risque de rencontrer des difficultés d'alimentation et de logement. Les personnes vivant dans des ménages à faible revenu sont également vulnérables à cette double difficulté. Les familles monoparentales ainsi que les personnes seules sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire comme par des difficultés de logement.

Définition – besoins impérieux

Un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement est un ménage dont le logement est considéré inadéquat, inabordable ou d'une taille non convenable, et dont le niveau de revenu est insuffisant pour permettre de payer les frais de logement d'un logement approprié et adéquat dans sa communauté.

SOURCES

- https://observatoiredesinegalites.com/crise-du-logement-au-quebec-quels-effets-sur-linsecurite-alimentaire/
- Recensement de 2021, Statistique Canada : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/chn-biml/index-fra.cfm
- https://observatoiredesinegalites.com/marche-locatif-crise-logement/

FICHE THÉMATIQUE 3

Petite enfance et famille

1 sur 6
enfants québécois est déménagé deux fois ou plus avant la maternelle

28,7 %
d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement à la maternelle

34,6 %
chez les enfants ayant vécu deux déménagements ou plus

Conditions de logement et santé

L'Observatoire des tout-petits précise qu'il existe un lien entre les caractéristiques du logement, le bien-être et le développement des enfants. Plus la densité d'occupation du logement est élevée, plus les enfants, ainsi que l'ensemble des membres de la famille, seraient à risque de développer des maladies respiratoires et gastroentériques infectieuses, en plus des difficultés associées au stress, à la santé mentale, au sommeil et à l'insécurité alimentaire. Le surpeuplement augmente quant à lui les risques de tensions familiales, voire d'abus.

Inabordabilité et charge financière

Le coût élevé des loyers, qui représente une lourde charge financière pour les parents (c'est-à-dire qui requiert une dépense de plus de 30 % du revenu familial), nuit à l'accessibilité au logement et serait associé à des conditions socio-économiques et de santé précaires. Cette situation constituerait une source importante d'anxiété pour les familles. Les enfants d'âge préscolaire vivant dans ces conditions (densité d'occupation élevée et coût inabordable du loyer) seraient plus à risque de développer des retards de développement sur le plan cognitif, langagier et socioaffectif au cours de leur vie.

Répercussions sur le parcours scolaire

Les travaux de l'Observatoire québécois des inégalités montrent que les conditions de logement défavorables durant la petite enfance ont des répercussions sur le développement et le parcours scolaire des enfants. Les analyses indiquent que les mauvaises conditions de logement :

- Nuisent au développement des aptitudes préscolaires
- Affectent les performances en lecture au primaire
- Peuvent entraîner un retard scolaire difficile à rattraper
- Augmentent le risque de non-diplomation au secondaire

80 %
des enfants ayant grandi dans un logement nécessitant des réparations majeures présente un risque de ne pas obtenir de diplôme ou de qualification à 21 ans

81 %
ce risque augment à 81% lorsque ces enfants ont grandi dans un ménage présentant un manque d'argent pour payer des besoins sessentiels comme le loyer ou le chauffage

Un sondage de l'Observatoire des tout-petits réalisé en 2022 révèle que :

3 sur 5

familles locataires contraintes de couper dans les activités, les vêtements ou l'alimentation pour payer leur loyer

30 %

des parents d'enfants de 0 à 5 ans résident dans un logement ne répondant pas à leurs besoins (trop petit), faute de logement répondant à leur capacité de payer

Instabilité résidentielle et vulnérabilité développementale

Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), près d'un enfant sur six au Québec a déménagé deux fois ou plus avant son entrée à la maternelle. Cette instabilité résidentielle est associée à une plus grande vulnérabilité développementale, à des difficultés sur les plans socioaffectif et cognitif et à des répercussions possibles sur la réussite scolaire ultérieure. Selon l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPEM), 28,7 % des enfants sont vulnérables dans au moins un domaine de développement à la maternelle ; cette proportion grimpe à 34,6 % chez les enfants ayant vécu deux déménagements ou plus avant l'entrée à l'école.

Déménagement forcé et perte de repères

Selon le mémoire de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), pour plusieurs ménages, un déménagement forcé signifie aussi la perte de leurs repères, de leur réseau social et de leurs services de proximité. Ce déménagement forcé pourrait entraîner des conséquences chez les enfants, comme un changement d'école, une perte de stabilité, des difficultés d'intégration et des impacts sur la réussite scolaire.

95 %

des familles monoparentales sont inquiètes à l'idée de devoir déménager

Impacts de la stabilité / instabilité résidentielle

La stabilité vécue dans un logement abordable renforce l'équilibre familial, permet de meilleurs liens d'attachement entre les parents et les enfants et augmente la sécurité des tout-petits.

L'INSPQ souligne que les effets des déménagements sont souvent liés à d'autres événements de vie difficiles, comme les séparations parentales ou des conditions de vie précaires. Les impacts sur les enfants passent souvent par une détérioration des conditions de vie et du bien-être familial.

Difficultés de développement : facteurs de risques

- Inabordabilité : stress financier des parents
- Surpeuplement : manque d'espace adéquat pour dormir, jouer ou apprendre
- Mauvaise qualité du logement
- Instabilité résidentielle

SOURCES

- https://www.inspq.qc.ca/publications/3695
- https://agrtq.qc.ca/wp-content/uploads/AGRTQ_Memoire_Lutte-contre-la-pauvrete-et-lexclusion-sociale.pdf
- https://chaireriss.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/125/CLR-PUB_Pointsur_AbordLogementsQc_no1.1.pdf
- https://tout-petits.org/themes/logement-et-quartiers/
- https://tout-petits.org/balados/un-toit-pour-nous/
- https://observatoiredesinegalites.com/les-couts-du-manque-de-logements-adequats-sur-la-violence-domestique-et-le-developpement-des-enfants/
- https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Enquete-discrimination-2021.pdf

FICHE THÉMATIQUE 4

Femmes

Le poids financier des femmes locataires

Plus d'un ménage locataire sur deux (50,8 %) a une femme comme principal soutien financier. Si leur revenu médian a augmenté plus vite que celui des hommes (+32,6 % pour les femmes, contre +177,5 % pour les hommes), un écart de revenu de 6 000 $ par année persiste entre les deux groupes.

50,8 %

des ménages locataires ont une femme comme principal soutien financier

+32,6 %

hausse du revenu médian des femmes, contre +27,5 % pour les hommes

6 000 $

écart de revenu annuel qui persiste entre les deux groupes

Une part démesurée du revenu au logement

Elles étaient également plus nombreuses à consacrer une part démesurée de leur revenu au logement. Alors que 166 990 ménages ayant comme principal soutien financier un homme dépensaient plus de 30 % de leur revenu pour les frais de logement en 2021, c'était le cas de 206 625 femmes. En revanche, l'écart de ménages mal logés selon le genre diminue pour les locataires engouffrant plus de 80 % de leur revenu pour se loger.

Les femmes locataires âgées de 65 ans et plus, de même que celles qui vivent seules sont particulièrement affectées par les difficultés d’accès à un logement convenable.

Familles monoparentales

On dénombrait 159 555 familles monoparentales locataires au Québec en 2021, dont huit sur dix avaient à leur tête une femme. Entre les deux derniers recensements, le revenu médian de ces familles n’a pas progressé aussi rapidement que celui des familles biparentales (hausse de 32,5% pour les familles monoparentales, contre 40% pour les familles biparentales), ce qui a creusé l’écart de revenu, désormais de 33 000 $ par année. En 2021, 16,5 % des ménages monoparentaux avaient un taux d’effort supérieur à 30 %, contre seulement 7,7 % des biparentaux.

159 555

familles monoparentales locataires au Québec en 2021

8 sur 10

avaient à leur tête une femme

33 000 $

écart de revenu annuel avec les familles biparentales

Violence conjugale

La Fédération des maisons d’hébergement pour femmes note que celles-ci ont dû refuser près de 12 000 demandes d’hébergement en 2024, faute de places disponibles. Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale précise, tant en 2024 et 2025 que depuis le début de 2026, qu’une demande d’hébergement sur deux a été refusée.

12 000

demandes d’hébergement refusées faute de places

Des séjours en hébergement prolongés par manque de logement

Selon ce regroupement, **trois** femmes **sur quatre** éprouveraient de la difficulté à trouver un logement qui réponde tant à leurs besoins, qu'à leur capacité de payer, faisant en sorte que leur séjour en maison se prolonge, ne permettant pas à d’autres de prendre leur place.

Travailler n’est pas synonyme de pouvoir se loger

Pour les femmes, même lorsqu’elles occupent un emploi, trouver un logement s’avère de plus en plus difficile. Pour celles dans une situation économique précaire, c’est tout simplement mission impossible. Nombre de femmes sont ainsi trop souvent condamnées à louer des logements trop petits, excentrés, isolés ou peu sécuritaires; à vivre de l’itinérance; ou encore à rester ou retourner auprès de leur conjoint violent, mettant en péril leur santé, leur liberté, leur sécurité et parfois même leur vie et celle de leurs enfants. Les femmes qui fuient la violence conjugale vivent souvent une forte instabilité résidentielle, faute de logements abordables.

Femmes et itinérance

L’itinérance impacte de plus en plus les femmes. À Montréal seulement, les sept refuges d’urgence pour femmes en situation d’itinérance ont refusé plus de 41 000 demandes en 2025, faute de capacité, un nombre record — une donnée percutante, l’itinérance au féminin se caractérisant majoritairement par une itinérance cachée.

SOURCES

- https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/DossierNoirFRAPRU2023.pdf
- https://csf.gouv.qc.ca/portrait-des-quebecoises/03-logement/
- Plus de 41 000 demandes d’hébergement refusées | La Presse

FICHE THÉMATIQUE 5

Personnes immigrantes

Une population particulièrement exposée

Les locataires immigrants au Québec représentaient 21,1 % des ménages ayant des besoins impérieux de logement en 2021, avec un revenu annuel médian de 22 000 $. Ils font partie des ménages les plus susceptibles de vivre dans un logement de taille inadéquate : lors du dernier recensement, sur l'ensemble des locataires estimant vivre dans un logement trop petit, 58 % étaient des ménages immigrants.

21,1 %
des ménages ayant des besoins impérieux de logement étaient des locataires immigrants en 2021

22 000 $
revenu annuel médian de ces ménages

58 %
des locataires vivant dans un logement trop petit étaient des ménages immigrants

Victimes de la crise, non responsables

Les personnes issues de l'immigration sont particulièrement touchées par la crise du logement, même si elles sont souvent présentées à tort comme la cause de cette crise. L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) affirme qu'elles sont « parmi les plus grandes victimes » de cette crise sociale.

Conséquences observées chez cette population

- difficulté accrue à trouver un logement abordable
- plus grande proportion de refus de location
- danger de surpeuplement
- défi d'intégration dans un nouveau milieu

Un marché déjà tendu à l'arrivée

Le Québec connaît une forte hausse des loyers et une très faible disponibilité des logements locatifs. Les nouveaux arrivants doivent s'insérer dans un marché déjà tendu dès leur arrivée, souvent avec des réseaux sociaux limités et une connaissance parfois moins bonne des règles du marché locatif. Le fait de devoir parfois se trouver rapidement un logement adéquat, sans historique de crédit reconnu, augmente leur vulnérabilité face à la crise.

Effets sur l'installation

L'accès à un logement stable est un élément fondamental de l'installation dans un nouveau milieu. Lorsque les ménages immigrés consacrent une part importante de leur revenu au logement ou peinent à trouver un logement adéquat, cela peut avoir des effets sur leur recherche d'emploi, la réussite de leurs enfants, leur santé physique et mentale et leur capacité à s'intégrer à leur communauté d'accueill.

Discrimination

Les personnes immigrantes ou racisées sont plus susceptibles de subir de la discrimination lors de la recherche de logement.

SOURCES

- https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/DossierNoirFRAPRU2023.pdf
- https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Enquete-discrimination-2021.pdf
- https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2024/06/Egalites-Final.pdf

FICHE THÉMATIQUE 6

Personnes en situation de handicap

Exposition à la crise

Les personnes en situation de handicap sont particulièrement touchées par la crise du logement. Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, près de la moitié des personnes ayant des limitations motrices sont locataires, et la majorité d'entre elles vivent sous le seuil de faible revenu.

Manque de logements adaptés

Le manque de logements accessibles et abordables est un défi important. Une étude de Ex Aequo menée en 2019 confirme que les ménages ayant des limitations fonctionnelles sont particulièrement touchés par la crise du logement.

50 %
personnes ayant des limitations motrices sont locataires

70 000
ménages en attente d'un logement adapté à leurs besons

40 000
ménages avec une personne en situation de handicap en attente de logement social ou subventionné

15 %
Parmi les 260 000 personnes ayant besoin d'aménagements particuliers à domicile, 15 % vivaient dans un logement mal adapté.

Conséquences

Cette situation oblige parfois des personnes de tout âge à vivre dans un milieu qui ne répond pas à leurs besoins, voire à intégrer prématurément une résidence pour aînés ou un CHSLD. D'autres demeurent dans des logements non adaptés, ce qui augmente les risques de blessures, de chutes et d'hospitalisations, tout en compromettant leur autonomie et leur qualité de vie.

Obstacles à l'accès

Les personnes ayant des limitations fonctionnelles, particulièrement celles vivant avec une limitation intellectuelle, font face à davantage d'obstacles pour trouver un logement. Plus les limitations sont importantes, plus les risques de pauvreté, d'exclusion sociale et de difficultés d'accès au logement augmentent.

Vers l'accessibilité universelle

C'est pourquoi les organismes de défense des droits réclament une approche fondée sur l'accessibilité universelle afin que la construction favorise l'inclusion, l'équité et l'accès aux logements pour tous.

SOURCES

- https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/DossierNoirFRAPRU2023.pdf
- https://collectifau.ca/laccessibilite-universelle/
- https://collectifau.ca/crise-du-logement-et-handicap-physique-situation-preoccupante/
- https://altergo.ca/fr/actualites/crise-du-logement-et-situation-de-handicap-deficience-intellectuelle/
- https://www.aphrso.org/sqph-la-crise-du-logement-pour-les-personnes-handicapees/

FICHE THÉMATIQUE 7

Personnes aînées

Une population aînée de plus en plus locataire

Le vieillissement de la population accentue les défis d'accès au logement pour les aînés. En 2021, les ménages locataires dont le principal soutien financier était âgé de 65 ans et plus représentaient plus du quart des ménages locataires au Québec. Parmi eux, près d'un sur dix (9.4%) consacrait plus de la moitié de son revenu au logement. Selon l'Institut de la statistique du Québec, près d'une personne aînée sur cinq (16%) vivant en logement privé occupe un logement dont le coût dépasse ses moyens financiers.

26,5 %
des ménages locataires ont comme principal soutien financier une personne âgée de 65 ans et plus

9,4 %
de ces ménages consacrent plus de la moitié de leur revenu au logement

16 %
des aînés en logement privé occupent un logement dont le coût dépasse leurs moyens

Fermeture des résidences privées pour aînés

La situation est aggravée par la fermeture de résidences privées pour aînés (RPA). Entre 2022 et 2023, plus de 2 500 personnes âgées ont dû quitter leur résidence à la suite de la fermeture de 88 RPA.

2 500
personnes âgées évacuées entre 2022 et 2023

88
RPA fermées sur la même période

Conséquences pour les aînés à faible revenu

Pour les aînés à faible revenu, se reloger est souvent très difficile, voire impossible. Ces fermetures peuvent également entraîner un important déracinement, particulièrement en région, lorsque les personnes doivent quitter leur milieu de vie et leur réseau de soutien pour s'installer dans un grand centre.

SOURCES

- https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/DossierNoirFRAPRU2023.pdf
- https://www.ledevoir.com/societe/805086/plus-2500-aines-ont-ete-evinces-residence-privee-entre-2022-2023

FICHE THÉMATIQUE 8

Environnement

Une précarité énergétique généralisée

La précarité énergétique frappe près d'un ménage sur cinq, selon une équipe de la Chaire de recherche du Canada en logement, communauté et santé de l'Université McGill. La précarité énergétique fait référence à la difficulté d'avoir accès ou d'avoir les moyens de bénéficier de services énergétiques à la maison, de pouvoir maintenir des températures confortables au sein de celle-ci et de vivre dans la dignité. Lutter contre la précarité énergétique est essentiel pour une transition énergétique équitable et pour la résilience climatique.

1 sur 5

ménages québécois touchés par la précarité énergétique

Injustice environnementale et changements climatiques

Les conséquences sur les ménages locataires et à faible revenu de l'injustice environnementale sont documentées, de même que les risques accrus d'être impactés par les changements climatiques. Ces ménages locataires à faible revenu habitent généralement dans les quartiers à forte densité d'habitations, dans des endroits moins végétalisés, situés dans des îlots de chaleur.

Impacts sur la santé

Ces conditions ont des impacts significatifs sur la santé des occupants : coup de chaleur, déshydratation, décès et conditions de santé exacerbées.

Logements mal adaptés

En plus de subir des effets sur leur santé, ces ménages deviennent victimes d'injustices environnementales. Contrairement aux ménages les mieux nantis, ils sont plus susceptibles d'habiter dans des logements mal ventilés, mal isolés et dépourvus de climatiseurs. Ils se voient dans l'incapacité de se protéger et de s'adapter aux effets des changements climatiques, telles les vagues de chaleur.

Conséquences des logements inadéquats

Des logements inadéquats entraînent des risques accrus pour la santé; ceux-ci sont, à leur tour, aggravés par les phénomènes météorologiques extrêmes, les vagues de chaleur, le dégel du pergélisol, les inondations et l'érosion côtière. Les conséquences sur la santé des changements climatiques, comme les blessures subies lors d'événements météorologiques extrêmes, sont plus fréquentes pour les personnes vivant dans des logements inadéquats.

Instabilité résidentielle

Aussi, les populations à faible revenu déménageront davantage à la suite d'une inondation, puisqu'elles sont plus souvent locataires et ne sont pas nécessairement aptes à s'adapter ou à se rétablir après un sinistre. Ces éléments rendent ainsi ces individus plus vulnérables aux effets psychosociaux associés aux déménagements.

La crise qui contribue aux changements climatiques

La crise du logement favorise l'étalement urbain. Lorsque les nouveaux logements sont construits loin des réseaux de transport collectif structurants, les résidents deviennent davantage dépendants de la voiture pour leurs déplacements quotidiens.

Les analyses présentées dans le cadre du projet *La facture collective de la crise du logement au Québec* indiquent que ce phénomène favorise l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et accentue la pression sur les infrastructures routières. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) reconnaît d'ailleurs que la réponse à la crise du logement doit passer par une planification intégrée de l'habitation et du transport durable, notamment en favorisant la densification résidentielle à proximité des axes de transport collectif.

SOURCES

- https://frq.gouv.qc.ca/projet/prevenir-et-reduire-la-precarite-energetique-un-enjeu-de-logement-de-sante-et-dequite-pour-la-transition-energetique-au-quebec/
- https://www.frapru.qc.ca/droit-au-logement-et-crise-climatique/
- Logement : déterminant de la santé en contexte de changements climatiques | Institut national de santé publique du Québec
- https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2025/09/La-facture-collective-de-la-crise-du-logement-au-Quebec-Fiche-1-VF.pdf
- https://cmm.qc.ca/planification/politique-metropolitaine-dhabitation/

FICHE THÉMATIQUE 9

Itinérance

Une itinérance visible en forte hausse

Selon les plus récentes données du ministère de la Santé et des Services sociaux sur l'itinérance, 12 077 personnes étaient en situation d'itinérance visible au Québec lors du dénombrement du 15 avril 2025, soit une hausse de 20 % par rapport à 2022, alors que 10 204 personnes avaient été dénombrées. Depuis 2018, où l'on en recensait 5 789, l'itinérance visible a donc connu une progression très marquée au Québec.

12 077
personnes en itinérance visible au Québec en avril 2025

20 %
de hausse par rapport à 2022

10 204
personnes recensées en 2022

La pauvreté, premier facteur

La pauvreté est l'un des principaux facteurs qui mènent à l'itinérance. Dans un contexte marqué par la hausse du coût de la vie et la crise du logement, de nombreuses personnes consacrent une part excessive de leur revenu au logement, au détriment de besoins essentiels comme l'alimentation, les soins de santé ou le transport. Cette précarité financière fragilise leur stabilité résidentielle et peut rapidement entraîner la perte du logement à la suite d'un imprévu.

Évictions et insécurité résidentielle

Aujourd'hui, les évictions sont devenues l'un des principaux facteurs menant à l'itinérance, devant même les problèmes de dépendance ou l'insuffisance de revenus. La multiplication des évictions, des reprises de logement, des rénovictions et des hausses de loyer abusives accentue l'insécurité résidentielle et pousse de nombreux ménages vers une situation de grande vulnérabilité.

Obstacles à l'accès au logement

Au-delà de la disponibilité des logements, plusieurs obstacles limitent l'accès à un logement adéquat : discrimination, exigences administratives complexes, manque de logements adaptés aux besoins de certaines populations et insuffisance de soutien communautaire. Pour de nombreuses personnes, ces barrières constituent les éléments déclencheurs de l'itinérance.

Le logement, levier de prévention

L'itinérance est intimement liée à la question du logement. Agir sur le logement est l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir l'itinérance. En offrant suffisamment de logements sociaux et communautaires, avec ou sans accompagnement, il est possible de soutenir durablement la stabilité résidentielle et de réduire la pression exercée sur les refuges, les ressources d'urgence et les organismes communautaires.

SOURCES

- Ministère de la Santé et des Services sociaux — données sur l'itinérance visible au Québec
- https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2025/25-846-07W.pdf
- https://itinerance.ca/wp-content/uploads/2025/11/VF-Trajectoires-et-horizons-Bilan-des-Etats-generaux-Itinerance-2024.pdf

FICHE THÉMATIQUE 10

Santé globale

Le logement est un déterminant majeur de la santé, puisqu'il influence directement les conditions de vie et le bien-être des personnes. Son coût, sa qualité, sa taille et son emplacement ont des répercussions importantes sur la santé physique, mentale et sociale. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, un logement adéquat procure un sentiment de sécurité, favorise l'appartenance à la communauté et contribue à l'épanouissement des individus.

Coût

Un loyer trop élevé force les ménages à choisir entre se loger, se nourrir, se soigner ou répondre à d'autres besoins essentiels.

Qualité

Logements vétustes ou surpeuplés : maladies respiratoires, allergies, blessures, chutes, maladies infectieuses.

Stabilité

L'instabilité résidentielle génère stress, anxiété et détresse psychologique, y compris chez les enfants.

Coût

Le coût du logement constitue un enjeu central. Lorsque le loyer occupe une part trop importante du revenu, les ménages doivent souvent choisir entre se loger, se nourrir, se soigner ou répondre à d'autres besoins essentiels. Cette précarité financière accroît les risques de stress, d'anxiété et de dépression.

Qualité

La qualité du logement est déterminante. Un logement inabordable, insalubre, mal entretenu ou surpeuplé peut entraîner de nombreux problèmes de santé. Les logements vétustes ou présentant des problèmes structuraux peuvent favoriser l'apparition ou l'aggravation de problèmes de santé, notamment les maladies respiratoires, les allergies, les blessures et les chutes. Enfin, le surpeuplement fait augmenter le risque de maladies infectieuses, et plus particulièrement celles des voies respiratoires, le manque d'espace et d'intimité est associé au stress chronique, à la détresse psychologique et aux comportements agressifs. Il nuit également au bon développement comportemental et cognitif des enfants.

Stabilité

L'instabilité résidentielle et la difficulté à se loger génèrent du stress, de l'anxiété et de la détresse psychologique, particulièrement lorsque les ménages craignent de ne plus pouvoir payer leur logement ou d'être forcés de déménager. Les ménages deviennent « captifs » de logements inadéquats par crainte de ne pouvoir trouver mieux. Cette réalité touche aussi les enfants, chez qui l'instabilité résidentielle est associée à des problèmes de comportement et de santé mentale pouvant persister à l'âge adulte.

SOURCES

- https://www.santemonteregie.qc.ca/sites/default/files/2023/11/abc_logement_web.pdf
- https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-704-02W.pdf
- *Mémoire - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*
- https://extranet.santemonteregie.qc.ca/app/uploads/2024/01/fiche-municipale-logement-acceptable.pdf

FICHE THÉMATIQUE 11

Santé mentale

Lors d’une sortie conjointe du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) et du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), en mai 2024, les deux regroupements sonnent l’alarme : la crise du logement est génératrice de graves problèmes de santé mentale. Ils soulignent que des professionnel·les de la santé constatent l’augmentation de la détresse en lien avec le logement, un phénomène fort inquiétant qui engorge les CLSC, les salles d’urgence et les ailes psychiatriques des hôpitaux. Un psychiatre montréalais confiait d’ailleurs récemment que le stresseur principal identifié par les personnes hospitalisées en psychiatrie était, sans surprise, le logement

Une influence majeure sur la santé mentale

Selon l’Observatoire québécois des inégalités, la qualité du logement exerce une influence majeure sur la santé mentale. Au Québec, vivre dans un logement de mauvaise qualité augmente de 64 % le risque de déclarer un mauvais état de santé mentale. Cette réalité serait associée à près de 14 % des problèmes de santé mentale et à environ 10 millions de dollars en consultations en santé mentale en 2023.

64 %

de risque accru de déclarer un mauvais état de santé mentale en vivant dans un logement de mauvaise qualité

14 %

des problèmes de santé mentale seraient associés à la qualité du logement

10 M $

en consultations en santé mentale en 2023, au Québec

Des locataires en situation de crise

Une grande partie des locataires perdent leur logement, étant victime de la forte spéculation immobilière, d’autres éprouvent de la difficulté à payer des loyers devenus beaucoup trop chers, à la suite de hausses abusives et répétitives. Plusieurs n’ont plus d’autre choix que de vivre dans des taudis ou des motels.

Peu importe la situation de crise, le résultat est le même : le fil de la vie est cassé.

On parle même de passage à l’acte suicidaire chez certaines personnes déjà mises à mal par une série d’épreuves.

SOURCES

- https://www.ledevoir.com/opinion/idees/812351/idees-crise-logement-sante-mentale-nous-crions-secours
- https://acsmmontreal.qc.ca/wp-content/uploads/2017/02/ACSM-rapport-logement-sante-mentale.pdf
- https://observatoiredesinegalites.com/les-couts-en-sante-du-manque-de-logements-adequats/

FICHE THÉMATIQUE 12

Jeunesse

Un impact important sur les moins de 35 ans

Le manque de logements impacte les jeunes de moins de 35 ans de façon importante, selon l'Observatoire Jeune et Société , qui recense pas moins de 700 migrations en région ratées, tributaires de cette situation.

Au cours de l'année, l'équipe de Place aux jeunes en région (PAJE) a supporté et tenté de faciliter l'établissement de quelque 1700 jeunes professionnels de 18 à 35 ans. Or, PAJE s'est vite retrouvé face à un obstacle majeur, qu'est l'insuffisance de logements disponibles.

Des jeunes locataires, donc plus vulnérables

Ce sont surtout les jeunes qui sont les plus susceptibles de louer un logement. Les données du recensement de 2021 ont permis d'établir que 63 % des personnes âgées de 15 à 29 ans qui assurent le soutien de leur ménage sont locataires, contre 33 % pour la moyenne nationale. Selon une enquête de Statistique Canada diffusée l'automne dernier, cette situation peut rendre ce groupe plus vulnérable lors de changements brusques sur le marché du logement et de la location. Parce qu'ils ont des revenus limités, les étudiants sont particulièrement vulnérables à la crise du logement.

Logement : précoccupation majeure

Selon la consultation jeunesse « Ma voix compte» réalisée par le Réseau des Carrefours Jeunesse-Emploi du Québec (RCJEQ) auprès de 6 000 jeunes en 2026, 90 % de ceux-ci considèrent qu'il est difficile de trouver un logement abordable, ce qui démontre que l'enjeu du logement constitue aujourd'hui une préoccupation largement partagée par la jeunesse québécoise.

De plus, 20 % des jeunes consultés ont mentionné avoir déjà vécu une situation d'instabilité résidentielle, une proportion qui atteint 41 % chez les jeunes fréquentant un Carrefour jeunesse-emploi (CJE).

90 %

des jeunes consultés jugent difficile de trouver un logement abordable

20 %

ont déjà vécu une situation d'instabilité résidentielle

41 %

chez les jeunes fréquentant un Carrefour jeunesse-emploi

Des obstacles quotidiens, un avenir plus incertain

Cette réalité fragilise leur parcours scolaire, professionnel et personnel. Les jeunes fréquentant les CJE sont souvent en situation de précarité ou de réinsertion et vivent plus fortement les conséquences de la crise du logement. Les difficultés liées au logement, à l'alimentation et à la santé ne sont pas des préoccupations abstraites pour eux, mais des obstacles quotidiens qui affectent leur capacité à planifier leur avenir. Les jeunes identifient la situation financière comme étant leur principale source de stress. La consultation montre que les jeunes perçoivent un avenir plus incertain en raison de l'augmentation du coût de la vie, notamment du logement. Cette situation entraîne chez eux des difficultés à atteindre une stabilité financière, le report de projets de vie, comme l'accès à la propriété et même une difficulté accrue à se projeter dans l'avenir. La consultation fait ressortir que lorsque les besoins de base, comme se loger, ne sont pas satisfaits, les jeunes ont moins de temps, de ressources et d'énergie pour participer à la vie démocratique. La crise du logement devient donc aussi un enjeu de participation sociale et citoyenne.

Le logement, « un droit, pas un luxe »

Pour de nombreux jeunes, le logement n'est plus perçu comme un simple enjeu économique, mais comme une condition essentielle à leur inclusion sociale et à leur pouvoir d'agir. Ils recommandent, entre autres :

- Encadrer et plafonner les loyers;
- Construire davantage de logements abordables;
- Transformer les bâtiments vacants en logements;
- Offrir des aides financières adaptées aux jeunes;
- Lutter contre la discrimination en matière de logement;
- Développer des modèles de logements coopératifs et intergénérationnels.

SOURCES

- https://nordinfo.com/actualites/le-manque-de-logements-impacte-lourdement-les-jeunes
- https://www.ledevoir.com/societe/809455/crise-logement-auelles-perspectives-jeunes-adultes
- https://mavoixcompte.org/wp-content/uploads/2026/05/26-003-RCJEQ-FR-RapportMVC26_v06.pdf

FICHE THÉMATIQUE 13

Employabilité

Des bénéfices au plan économique

Avoir accès à un logement abordable a des bénéfices au plan économique, puisque cela favorise la participation des adultes au marché de l'emploi et l'assiduité au travail, la mobilité résidentielle et professionnelle pour attirer des travailleurs·euses, et enfin, augmente la productivité dans son ensemble.

Les difficultés d'accès au logement, la complexité de la recherche d'un toit et l'augmentation du coût des loyers influencent l'insertion professionnelle, le maintien en emploi et le comportement des personnes en recherche d'emploi.

Participation

un logement abordable favorise la participation des adultes au marché de l'emploi et l'assiduité au travail

Mobilité

la mobilité résidentielle et professionnelle attire des travailleurs·euses vers les régions qui en ont besoin

Productivité

l'ensemble de la productivité en est augmentation

Un manque de logements qui nuit au dynamisme économique

Le Gouvernement du Québec souligne que le manque de logements abordables limite la mobilité professionnelle et nuit au dynamisme du marché du travail. Lorsque les logements sont rares ou trop coûteux, les travailleurs peuvent renoncer à saisir des opportunités d'emploi ou à déménager vers une région où les besoins de main-d'œuvre sont importants. Le coût du logement influence fortement les décisions de mobilité des travailleurs et leur choix de s'établir ou non dans une région.

En somme

Le logement abordable est une condition de l'insertion professionnelle, du maintien en emploi et du dynamisme du marché du travail.

SOURCES

- https://chaireriss.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/125/CLR-PUB_Pointsur_AbordLogementsQc_no1.1.pdf
- https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/societe-habitation/publications/etudes-et-rapports-de-recherche/manque-de-logements-adequats-quels-couts-sur-la-prosperite-economique-la-facture-collective-de-la-crise-du-logement-au-quebec

FICHE THÉMATIQUE 14

Sécurité alimentaire

Un lien direct entre loyer et alimentation

La hausse du coût des logements réduit la capacité financière des ménages à répondre à leurs besoins essentiels. Lorsqu'une part trop importante du revenu est consacrée au loyer, il reste moins d'argent pour l'alimentation, les médicaments, le transport ou d'autres dépenses de base. Cette situation contribue à l'augmentation de l'insécurité alimentaire au Québec, un enjeu étroitement lié à la crise du logement. C'est pourquoi le logement figure parmi les principales priorités et recommandations des Banques alimentaires du Québec dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Qui est le plus touché ?

Les locataires et les ménages à faible revenu sont particulièrement vulnérables à cette double réalité, soit la difficulté de se loger adéquatement et de se nourrir convenablement. Les familles monoparentales et les personnes vivant seules sont d'ailleurs parmi les groupes les plus touchés par ces enjeux.

L'Observatoire québécois des inégalités établit une corrélation directe entre les hausses de loyer et la qualité des aliments consommés en raison de la diminution du budget disponible pour l'épicerie. Les ménages qui consacrent une part trop importante de leur revenu au logement sont plus à risque de ne pas pouvoir répondre adéquatement à leurs besoins alimentaires. Ainsi, les ménages qui dépensent plus de 30 % de leur revenu pour se loger sont 52 % plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire.

Insécurité alimentaire même en logement social

Même les personnes vivant en logement social peuvent connaître de l'insécurité alimentaire en raison de revenus insuffisants. Ainsi, la crise du logement ne crée pas seulement une difficulté à se loger; elle compromet aussi la capacité de répondre à un besoin fondamental : se nourrir adéquatement.

SOURCES

- https://observatoiredesinegalites.com/marche-locatif-crise-logement/
- https://observatoiredesinegalites.com/crise-du-logement-au-quebec-quels-effets-sur-linsecurite-alimentaire/
- https://observatoiredesinegalites.com/linsecurite-alimentaire-en-hausse-au-quebec/
- Les coûts en santé du manque de logements adéquats

FICHE THÉMATIQUE 15

Discrimination et stigmatisation

Une course à obstacles pour les locataires

Avec la crise du logement qui sévit actuellement au Québec, chercher un logement est une véritable course à obstacles pour les ménages locataires. La frénésie immobilière, l'explosion du coût des loyers et les très faibles taux d’inoccupation des logements dans plusieurs villes de la province ont une forte incidence sur les pratiques des propriétaires au sein du milieu locatif. Les locataires n'arrivent pas à signer un bail en raison de la discrimination perpétrée illégalement par les propriétaires.

Discrimination à chaque étape de la location

La discrimination se fait ressentir à à toutes les étapes de la location d’un logement, de la recherche d'annonces de logement à louer à la signature du bail. Les motifs de discrimination sont multiples. Par exemple, un·e locataire risque non seulement de subir de la discrimination parce qu'il ou elle a des enfants, mais également en raison de sa condition sociale (sa source de revenus), son expression de genre, son origine ethnique et son orientation sexuelle.

- **Situation familiale**
- **Condition socioéconomique**
- **Origine ethnique**
- **Genre et identité**
- **Âge**
- **Handicap et santé**

L’Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) souligne que la discrimination peut rendre plus difficile l’obtention d’un logement sain, sécuritaire et abordable. Les personnes visées peuvent être refusées ou désavantagées lors de la recherche d’un logement en raison de leur origine ethnique, de leur situation familiale, de leur condition socioéconomique, de leur âge, de leur genre, de leur état de santé ou d’un handicap.

Des barrières accentuées par la pénurie

Dans un contexte de pénurie de logements, ces barrières deviennent encore plus importantes, puisque les propriétaires disposent de davantage de choix parmi les candidats locataires. Les personnes discriminées risquent davantage de devoir accepter des logements de moins bonne qualité, plus coûteux par rapport à leurs revenus et/ou dans des secteurs moins favorisés.

Un mécanisme qui reproduit les inégalités

La discrimination en matière de logement agit comme un mécanisme qui reproduit les inégalités existantes. Les personnes discriminées ont davantage de risques d'être exclues de certaines opportunités économiques, scolaires ou sociales associées au lieu de résidence. La crise du logement accentue donc des inégalités déjà présentes en limitant encore davantage les choix résidentiels de ces populations.

> **10 %** des dossiers d'enquête ouverts à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse en 2023 concernent la discrimination dans l'accès au logement.

Une hausse des dossiers d'enquête

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) a ouvert un nombre toujours croissant de dossiers d'enquête en matière de discrimination liée à l'accès au logement en 2023 : une hausse de 10 % par rapport à la période 2021-2022. Le handicap, la race ou l'origine ethnique et la condition sociale sont les principaux motifs évoqués par les plaignants. Un dossier sur dix du total des dossiers d'enquête ouverts à la Commission en 2023 concerne des cas de discrimination dans l'accès au logement. Selon les données du rapport annuel de 2023, le handicap, la race ou l'origine ethnique et la condition sociale sont les principaux motifs évoqués par les plaignants dans le dossier de l'accès au logement

« Raciser » la question du logement

Selon l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiquess (IRIS), la crise du logement alimente la discrimination envers les personnes immigrantes en les présentant comme la cause principale de cet enjeu. Les discours publics qui attribuent la pénurie de logements à l'immigration contribuent à renforcer les préjugés et les attitudes discriminatoires envers les nouveaux arrivants. Il devient alors risqué de « raciser » la question du logement, où certains groupes sont rendus responsables d'un problème.

> Cette discrimination entraine chez certains immigrants : de la méfiance accrue, de l'exclusion ou de la discrimination dans la recherche d'un logement, un climat social moins favorable à l'intégration et le renforcement de stéréotypes négatifs à leur égard.

SOURCES

- https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Enquete-discrimination-2021.pdf
- https://observatoiredesinegalites.com/crise-du-logement-au-quebec-quels-effets-sur-linsecurite-alimentaire/
- https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2024/06/Egalites-Final.pdf

FICHE THÉMATIQUE 16

Économie sociale

4,2 G$

Coûtés à l'économie québécoise en 2021 par la crise du logement

Ce chiffre représentant l'argent que les ménages qui dépensent 30% ou plus de leur revenu brut ne peuvent injecter dans l'économie en le consacrant à d'autres dépenses. Par ailleurs, les retombées économiques et sociales des investissements publics en habitation sont révélatrices des bénéfices majeurs du logement social et communautaire et de l'intérêt de l'État à soutenir l'écosystème collectif québécois.

Le rôle central des acteurs de l'économie sociale

De nombreux acteurs de l'économie sociale jouent un rôle central comme porteuses de projets et comme organisations offrant du logement social et des services aux populations vulnérables. Elles contribuent à la mixité d'usage et à la cohésion sociale, puis proposent une diversité de modèles d'habitation collectifs pouvant répondre à différents besoins. Cela s'inscrit dans la lutte à la spéculation immobilière, à l'inabordabilité des loyers et soutient ainsi une économie de solidarité.

Un secteur stratégique prioritaire

L'accès à des logements abordables et de qualité est également identifié comme un secteur stratégique prioritaire dans le Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2025-2030. Il est ainsi reconnu le rôle important des entreprises d'économie sociale en habitation et les partenariats clés qu'elles peuvent développer pour assurer les retombées dans les communautés.

Mixité d'usage

Des modèles d'habitation collective adaptés à différents besoins.

Cohésion sociale

Des services aux populations vulnérables.

Retombées locales

Des investissements publics qui profitent aux communautés.

En somme

Soutenir l'économie sociale en habitation, c'est investir dans des logements abordables et dans des retombées concrètes pour les communautés.

SOURCES

- L'économie sociale s'attaque à la crise du logement | Le Devoir
- Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2025-2030 | Gouvernement du Québec
- Manque de logements adéquats : quels coûts sur la prospérité économique?
- Nouvelle étude sur les retombées économiques et sociales des investissements publics en habitation au Québec | AGRTQ | Développer l'habitation communautaire avec et pour les collectivités

FICHE THÉMATIQUE 17

Mobilité et transport

Augmentation des coûts de transport

Le manque de logements abordables peut pousser les travailleurs à s’éloigner de leur lieu d’emploi, entraînant des effets négatifs sur leur qualité de vie, une hausse de leurs coûts de transport, ainsi que des impacts environnementaux et l’usure des infrastructures routières.

300 000

ménages qui ont quitté leur logement en 2021 pour réduire leurs coûts de logement.

200 000

personnes voyageaient plus d’une heure par jour pour se rendre au travail, dont 128 000 automobilistes.

180 000

personnes parcourant plus de 35 km quotidiennement pour se rendre au travail.

Coûts et émissions par kilomètre

Chaque kilomètre parcouru génère des coûts de 0,53 $ pour l’automobiliste (carburant, entretien, usure, etc.) et des émissions de 0,5 à 0,6 tonne équivalent CO2 sur une base annuelle.

Des loyers plus faibles, des dépense de transport plus élevées

L'Observatoire québécois des inégalités souligne que l'éloignement des pôles d'activité économique s'accompagne généralement de loyers plus faibles, mais de dépenses de transport plus élevées. Ainsi, une partie des économies réalisées sur le logement est transférée vers les coûts de mobilité.

Le transport, deuxième poste de dépenses

Cette réalité est également cohérente avec les travaux de l'IRIS sur le revenu viable, qui démontrent que le transport représente l'une des dépenses essentielles les plus importantes des ménages après le logement.

Des effets directs sur la mobilité des personnes

Au-delà des coûts de transport, la crise du logement a des effets directs sur la capacité des personnes à accéder aux emplois, aux études, aux soins de santé, aux loisirs et à la vie sociale. Lorsque les ménages ne trouvent plus de logements abordables à proximité des centres urbains ou des services essentiels, ils doivent s’installer plus loin. Cette situation allonge les déplacements quotidiens et peut limiter la participation à la vie économique et sociale.

En somme

Le manque de logements abordables allonge les trajets domicile-travail et transfère une partie des économies sur le logement vers les coûts de mobilité.

SOURCES

- Manque de logements adéquats : quels coûts sur la prospérité économique?
- https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2025/
- https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/societe-habitation/publications/etudes-et-rapports-de-recherche/manque-de-logements-adequats-quels-couts-sur-la-prosperite-economique-la-facture-collective-de-la-crise-du-logement-au-quebec

Voici les éléments pour expliquer aux participant·es de votre activité quels sont les fondements du droit au logement.

C'EST QUOI, LE **DROIT** AU LOGEMENT?



Le droit au logement est un droit économique et social à bénéficier d'un logement convenable ou d'un abri. Il doit inclure les éléments suivants :

- la sécurité légale d'occupation, c'est-à-dire la protection contre les évictions forcées ;
- la présence d'infrastructures et d'équipements essentiels à la santé, à la sécurité et au confort ;
- la capacité de paiement de manière à ce que le coût du logement « se situe à un niveau qui ne menace ni ne compromette la satisfaction d'autres besoins fondamentaux ;
- l'habitabilité, la qualité des logements ;

Voici les éléments pour expliquer aux participant·es de votre activité quels sont les fondements du droit au logement.

- La facilité d’accès, ce qui signifie qu’« un logement convenable doit être accessible à ceux qui y ont droit » ;

- l’emplacement, c’est-à-dire la présence de services de santé, d’écoles, etc. ;

- le respect du milieu culturel permettant l’expression de l’identité culturelle et de la diversité dans le logement.

Le droit au logement ne se limite pas à l’accès à un toit. Il constitue un déterminant essentiel de la santé et un levier incontournable pour réduire les inégalités sociales.

Source : FRAPRU
https://www.frapru.qc.ca/cest-quoi-le-droit-au-logement/

C’EST QUOI, LE **DROIT** AU LOGEMENT?

Voici les éléments pour expliquer aux participant·es de votre activité pourquoi il y a une crise du logement, quelles en sont les causes.

C’EST QUOI, LA CRISE DU LOGEMENT?

La crise du logement résulte principalement d’un **déséquilibre entre une demande croissante et une offre insuffisante de logements abordables**. Cette situation est alimentée par la forte croissance démographique, la faiblesse des taux d’inoccupation, l’augmentation rapide des loyers, l’augmentation des cas de reprises de logements et d’éviction, le manque de logements sociaux et communautaires, la hausse des coûts de construction ainsi que les délais réglementaires qui freinent le développement résidentiel.

Ces facteurs combinés rendent l’accès à un logement adéquat de plus en plus difficile pour de nombreux ménages québécois, notamment les personnes démunies, les travailleuses et travailleurs à statut précaire, les jeunes familles et les membres des communautés autochtones.

CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Augmentation de 700 000 personnes au Québec dans les 10 dernières années, dont 153 000 dans la dernière année seulement. Augmentation du nombre de personnes vivant seules et des familles séparées qui implique un besoin additionnel de 65 000 logements.

LA RUÉE SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

La pandémie et le télétravail ont accentué l’intérêt des Québécois à acquérir un résidence secondaire depuis 2020 ce qui exerce une pression sur la demande d’habitation dans les régions du Québec.

LES LOCATIONS DE COURTE DURÉE

Selon le décompte du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), il y avait, en février 2023, 29 482 locations offertes sur Airbnb pour tout le Québec, dont 90 % étaient des logements entiers.

Voici les éléments pour expliquer aux participant·es de votre activité pourquoi il y a une crise du logement, quelles en sont les causes.

LES RETARDS DANS LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

9 000 unités approuvées dans les 25 dernières années n’ont pas vu le jour, principalement parce que les gouvernements n’ont pas ajusté à la hausse leurs subventions afin de tenir compte de la hausse des coûts de construction, qui a atteint 58 % entre 2020-2021 et 2022-2023.

LES COÛTS ÉLEVÉS DE LA CONSTRUCTION

Ils affectent non seulement la réalisation de logements sociaux, mais découragent aussi les investisseurs à lancer des chantiers, particulièrement dans le secteur locatif.



LA FLAMBÉE DES PRIX DE L’HABITATION

Les cas de surenchère se sont alors multipliés pendant quelque temps, puis les coûts de l’immobilier au Québec ont explosé. Entre décembre 2016 et août 2023, le coût des logements neufs s’est accru de 42,4 %.

L’INFLATION

Afin de la contrer, la Banque du Canada a amorcé un rehaussement marqué des taux d’intérêts qui ont passé de 2,45% en mars 2020 à 7,2% en juillet 2023.

Source : CSQ

QUELLES SONT LES ACTIONS QUE JE PEUX POSER?

Pistes d’actions

La mise en action est la clé pour ne pas tomber dans le cynisme. Se mobiliser fait la différence, fait bouger les choses, nous redonne du **pouvoir d’agir individuel et collectif**.

Il est proposé de demander aux participant·es de votre activité quelles actions individuelles et collectives elles et ils souhaitent poser en faveur du droit au logement.

Il vous est proposé de **porter le carré bleu**,
symbole de la campagne de solidarité citoyenne.

Voici des exemples d'actions qu'il est possible de poser, vous pouvez alimenter la discussion pour en cibler d'autres à soutenir individuellement et/ou collectivement.

Pistes d'actions - Quelques exemples

- INSCRIRE MON BAIL SUR LE REGISTRE DES LOYERS SI JE SUIS LOCATAIRE
- SUIVRE LES PAGES FACEBOOK D'UN COMITÉ LOGEMENT, DU FRAPRU ET DU RCLALQ
- DEVENIR MEMBRE DE MON COMITÉ LOGEMENT LOCAL
- RÉALISER UNE ACTIVITÉ COLLECTIVE DE DÉCOUPAGE DE CARRÉS BLEUS
- PARTICIPER AUX MOBILISATIONS EN FAVEUR DU DROIT AU LOGEMENT
- PARTAGER MES PRÉOCCUPATIONS À MES DÉPUTÉ·ES ET ÉLU·ES LOCAUX
- PARTICIPER À DES CONSULTATIONS CITOYENNES ET DES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION POPULAIRE SUR LE SUJET
- DEVENIR AMBASSADRICE - AMBASSADEUR DE LA CAMPAGNE

Pour contrer la crise du logement

ON A BESOIN DE TOITS

CET OUTIL EST UNE RÉALISATION DU COMITÉ CARRÉ BLEU
CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ CITOYENNE POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Chantier territorial en logement social
Roussillon

CARREBLEU.ORG